



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 25 mai 2021

Convocation : Mardi 18 mai 2021

Le **MARDI 25 MAI DEUX MIL VINGT ET UN**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Salle des Quatre Vents à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, BODA Roland, BRUNEAU Xavier, CHATARD Christophe, CLAVIER Gérard, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, MARCHAND Virginie, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle

Étaient excusés : MINARD Frédéric, LIBERT Benjamin

Pouvoirs : MINARD Frédéric donne pouvoir à ORSINI Bruno

LIBERT Benjamin donne pouvoir à DUBIEF Jean-Michel

La majorité du conseil est représentée.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

POINT SUR LES TRAVAUX

- Salle Ferron – avancement des travaux

Monsieur SEILLE précise que les travaux sont terminés. Il ne reste plus que quelques finitions à savoir le radiateur à poser et des spots lumineuse à installer ainsi qu'une grille d'aération à placer.

Un devis est en attente pour la réfection du parking afin de le rendre en accessibilité PMR.

- Extension du réseau d'assainissement rue d'Edeville

Monsieur le Maire précise que le chantier avance bien ; la partie publique est bientôt terminée malgré quelques découvertes au moment du commencement des travaux. Il s'avère que beaucoup de réseaux ont été découverts sur les bas-côtés, ce qui oblige à passer sous la chaussée sur plus de 50 m. Une reprise d'enrobé sera donc nécessaire. Néanmoins, Monsieur le Maire indique que le réseau d'assainissement a été retrouvé bien plus loin dans la rue d'Edeville, ce qui permettra de réaliser une moins-value en fin de chantier.

Par ailleurs, il précise que le branchement d'eau est d'ores et déjà effectué chez JP BESNARD.

Il informe l'assemblée qu'une coupure d'eau est prévue prochainement pour effectuer le raccordement et les tests.

- Voirie rue de Paris/rue de Chartres – choix de l'entreprise

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la signature des marchés avec l'entreprise Eiffage a été effectuée vendredi 21 mai lors de la réunion de préparation de chantier.

Les travaux devraient débuter le 14 ou 21 juin avec un objectif de fin de travaux mi-juillet pour la rue de Paris. Les travaux rue de Chartres courant juillet.

AFFAIRES GENERALES

- Hangar communal – étude des devis

Offres	SARL Tabaranger	FERREIRA DALLE SAS	Ets Le Clainche	Besnard TP	Éléments non chiffrés
Terrassement gestion des eaux pluviales et préparation de la dalle	64 960.00			35 440.00	
Dés et pose des longrines périphériques			11 480.00		
Dalle béton		21 675,00			
Tranchée pour amener électricité avec gaine et sablage					1 035.00 €
Total HT	64 960.00	21 675,00	11480,00	35 440,00	1 035,00

Monsieur le Maire présente les différentes offres qui ont été demandées pour le terrassement et dallage du futur hangar.

Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré une entreprise partenaire de la société Roy Energie pouvant effectuer la totalité du chantier terrassement.

Après lecture et étude des divers devis, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier :

- les travaux de terrassement et préparation de sol à l'entreprise SARL TABARANGER soit un devis rapporté à 45 460.00 € HT
- le dallage à l'entreprise FERREIRA DALLE sas pour un montant de 21 675,00 € HT

- PLUi – enquête publique – observations à apporter

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique est actuellement en cours et précise à l'assemblée que plusieurs observations sont à apporter au titre de la commune.

Monsieur le Maire présente le plan du projet PLUi et montre les divers endroits comportant les observations apportées :

1^{er} cas : reclassement d'une propriété en zone A en zone UA impasse de Moraize

2^{ème} cas : suppression des emplacements réservés rue de Chartres et zone de la Vigne

3^{ème} cas : suppression d'une icône agricole liée à une exploitation agricole rue des Fossés pour le placer rue de la République

- Projet de lotissement – aménageur – mise en concurrence

Monsieur le Maire indique qu'au vu de l'aménagement futur de la zone de la Vigne, il convient de lancer la procédure de mise en concurrence d'un aménageur dans le cadre d'une concession d'aménagement.

Monsieur le Maire fait lecture de la délibération à prendre.

A l'unanimité, cette décision est validée par le conseil municipal.

- Bail et convention terre agricole – Benoît PINGUENET

Monsieur le Maire rappelle que suite à son arrêt d'activité, Monsieur Jean Pierre DOUBLET a résilié son bail relatif aux terres communales qu'il exploitait. Le conseil municipal avait décidé de proposer ces parcelles aux agriculteurs de la commune. Un tirage au sort entre les candidats avait été organisé en vue de l'attribution du lot de terres communales et Benoit PINGUENET a été sélectionné.

Une délibération 2020/01 pour attribution des terres communales avait donc été prise pour préciser les termes de la location ; un bail sur l'ensemble des parcelles ; or compte tenu que les parcelles YC 11 et YC 88 sont partiellement louées puisqu'une partie de ces deux parcelles est occupée par la station d'épuration,

le Notaire a suggéré de revoir la délibération 2020/01 et de concrétiser cette location des parcelles suivantes par une convention d'occupation temporaire :

- YC 11 d'une surface de 25a ;
- YC 88 d'une surface de 25a.

et de mettre sous bail de locations des parcelles restantes :

- ZT 65 d'une surface de 22a 96ca ;
- ZV 32 d'une surface de 94a 95ca ;
- ZW 02 d'une surface de 87a 01ca ;

A l'unanimité le conseil approuve cette proposition.

o Eure-et-Loir Energie – renouvellement groupement d'achat en énergie

Les syndicats d'énergie d'Eure et Loir, de l'Indre et de l'Indre et Loir, tous membres de l'entente « territoire d'énergie et de services associés » dont le SIEIL (syndicat intercommunal d'Energie d'Indre et Loire) est le coordonnateur, auquel la commune est adhérente depuis 2017.

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion de la commune au groupement de commande précité pour la fourniture et l'acheminement d'électricité, et services associés.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce renouvellement.

o Mobilier de la petite salle de l'espace des 4 Vents

Entreprises	Gamme matériel	Montant HT	Montant TTC
VEDIF collectivités	1 ^{er} prix	2594.00	3166.80
Leader collectivités	1 ^{er} prix	2562.40	3074.88
Leader collectivités	Matériel qualitatif	3350.00	4020.00

Madame AGOSTO présente trois devis relatifs à l'acquisition de mobilier pour équiper de 10 tables et 40 chaises la petite salle de l'espace des 4 vents.

Après échanges, le Conseil Municipal décide de retenir le second devis de la société LEADER collectivités pour un montant de 3350.00 € HT. En termes de coloris, le gris a été choisi par l'assemblée.

Aussi, il est évoqué la réfection de la peinture de la petite salle et du hall d'entrée de l'espace des 4 Vents qui se voit vieillissante.

Monsieur le Maire suggère de faire faire des devis et de les présenter lors d'une prochaine séance de conseil municipal.

o Festivités :

Monsieur le Maire propose de faire un point sur les différents événements à venir.

Après échanges, le Conseil Municipal décide de ne pas organiser de fête du 14 juillet cette année étant donné les circonstances sanitaires actuelles. Cet événement est remis à 2022 en suggérant de revoir la formule proposée habituellement ; pourquoi pas envisager autre chose, comme une fête de village au printemps 2022.

Si les conditions le permettent, le repas des anciens sera proposé le 3^{ème} dimanche de novembre soit le 21 novembre 2021. Le spectacle de Noël pour les enfants de l'école sera lui proposé le 14 décembre.

Madame AGOSTO propose en remplacement d'un forum des associations traditionnel en septembre d'organiser un bric à brac dans les rues principales d'Ouarville ouvert à tous et y lier les associations en plein « cœur » de la brocante. Une réunion est prévue le 15 juin prochain pour organiser l'événement. Les présidents d'associations seront conviés à cet échange.

INFORMATIONS DIVERSES

- Élections Départementales et Régionales : tour de garde à l'urne

1^{er} tour

Ordre	Durée	Plage horaire	Permanence			
1	2h00	08h00 – 10h00	JM DUBIEF	S LEGRAND	S RIDET	M VEILLARD
2	2h00	10h00 – 12h00	B ORSINI	X BRUNEAU	JP BESNARD	D PINEAU
3	2h00	12h00 – 14h00	C AGOSTO	G CLAVIER	V MARCHAND	P PINGUENET
4	2H00	14h00 – 16h00	F SEILLE	R BODA	C CHATARD	P CORDEAU
5	2H00	16h00 – 18h00	F MINARD	C TOURISSEAU	B LIBERT	M BILLON

2nd tour

Ordre	Durée	Plage horaire	Permanence			
1	2h00	08h00 – 10h00	JM DUBIEF	S LEGRAND	S RIDET	M VEILLARD
2	2h00	10h00 – 12h00	B ORSINI	X BRUNEAU	PH ELAMBERT	D PINEAU
3	2h00	12h00 – 14h00	F MINARD	G CLAVIER	V MARCHAND	A LESCOUET
4	2H00	14h00 – 16h00	F SEILLE	R BODA	C CHATARD	P CORDEAU
5	2H00	16h00 – 18h00	C AGOSTO	C TOURISSEAU	B LIBERT	P PINGUENET

Monsieur le Maire présente les deux tableaux de tour de garde à l'urne pour vérification. Il conviendra de trouver une dernière personne pour remplacer Michel BILLON au second tour.

QUESTIONS DIVERSES

- Date pour réunion préparatoire du Moulin à Parole de l'automne :

Monsieur le Maire propose de retenir une date pour préparer le prochain numéro du Moulin à paroles. Après concertation des membres de la commission, la réunion est programmée au jeudi 10 juin à 18h00 à la mairie.

- Contact avec une habitante de Denonville Kinésithérapeute cherchant à s'installer

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un rendez-vous avec Monsieur SEILLE pour rencontrer une kinésithérapeute à la recherche d'un local pour s'installer et serait potentiellement intéressée pour venir à Ouarville. Une réunion avec l'ensemble des professionnels de santé est suggérée afin d'échanger sur les moyens à mettre en place pour maintenir voire développer la présence médicale sur la commune.

- Projet restaurant :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une rencontre avec le Crédit Agricole a eu lieu pour présenter le dossier du projet de construction de restaurant et prendre connaissance de la proposition de financement possible.

La proposition du crédit agricole est la suivante : 500 000.00 € sur 25 ans à 1.16% en échéance trimestrielle soit 5 767.19 € ou en échéance annuelle au taux de 1.17% soit 23 183.34 €.

Des demandes de financement seront sollicitées auprès d'autres banques. Par ailleurs et pour gagner du temps, Monsieur suggère de demander à l'architecte la constitution d'un dossier de permis de construire. Un devis sera proposé au prochain conseil.

o Autres questions diverses :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du futur remplacement à prévoir pour effectuer le ménage de la mairie suite au départ de Madame MINARD et pallier les absences de Madame DE WILDER régulièrement arrêtée pour raisons de santé. Étant donné la reprise des activités à la salle, le besoin de remplacement va devenir urgent.

N'ayant plus de question, la séance est levée à 22 h 30

La prochaine séance de conseil municipal est fixée au vendredi 25 juin 2021.